

Certificat d'aptitude à l'exploitation des canots de secours rapides (CAECSR)

RS804 · RS · Publiée

L'essentiel

Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
-----------------------	----------------------------

Date d'échéance	31/12/2021
-----------------	------------

Certificateur(s)

MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITE, DE LA FORET, DE LA MER ET DE LA PECHE · SIRET : 11006801200050

Partenaires habilités

8 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 8 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CENTRE D'ETUDE ET DE PRATIQUE DE LA SURVIE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	40980346700011	Former et organiser l'évaluation
CIISCO	48154223100016	Former et organiser l'évaluation
CORSICA LINEA	81524385200101	Former et organiser l'évaluation
DFDS SEAWAYS	49406435500022	Former et organiser l'évaluation
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE MARITIME	13001309700055	Former et organiser l'évaluation
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE MARITIME	13001309700071	Former et organiser l'évaluation
LA MERIDIONALE	05780173000128	Former et organiser l'évaluation
LYCEE MARITIME ET AQUACOLE DE BASTIA	19202666400016	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Comprendre la construction, l'entretien, la réparation et l'armement des canots de secours rapide

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Comprendre la construction, l'entretien, la réparation et l'armement des canots de secours rapide

Prendre la responsabilité du matériel et des dispositifs de mise à l'eau, dont les canots sont généralement équipés, pendant la mise à l'eau et la récupération

Prendre la responsabilité d'un canot de secours rapide, avec le matériel dont il est généralement équipé, pendant la mise à l'eau et la récupération

Prendre la responsabilité d'un canot de secours rapide après sa mise à l'eau

Faire fonctionner le moteur d'un canot de secours rapide

www.developpement-durable.gouv.fr/Titres-ou-attestations-requis-pour.html

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

{"Arrêté du 26 juillet 2013 relatif à la délivrance du certificat d'aptitude à l'exploitation des embarcations et radeaux de sauvetage ainsi que du certificat d'aptitude à l'exploitation des canots de secours rapides"}

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Aptitude médicale

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2021
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS5857

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/804/>